

# Schémas directeur IRVE

## Retour d'expérience

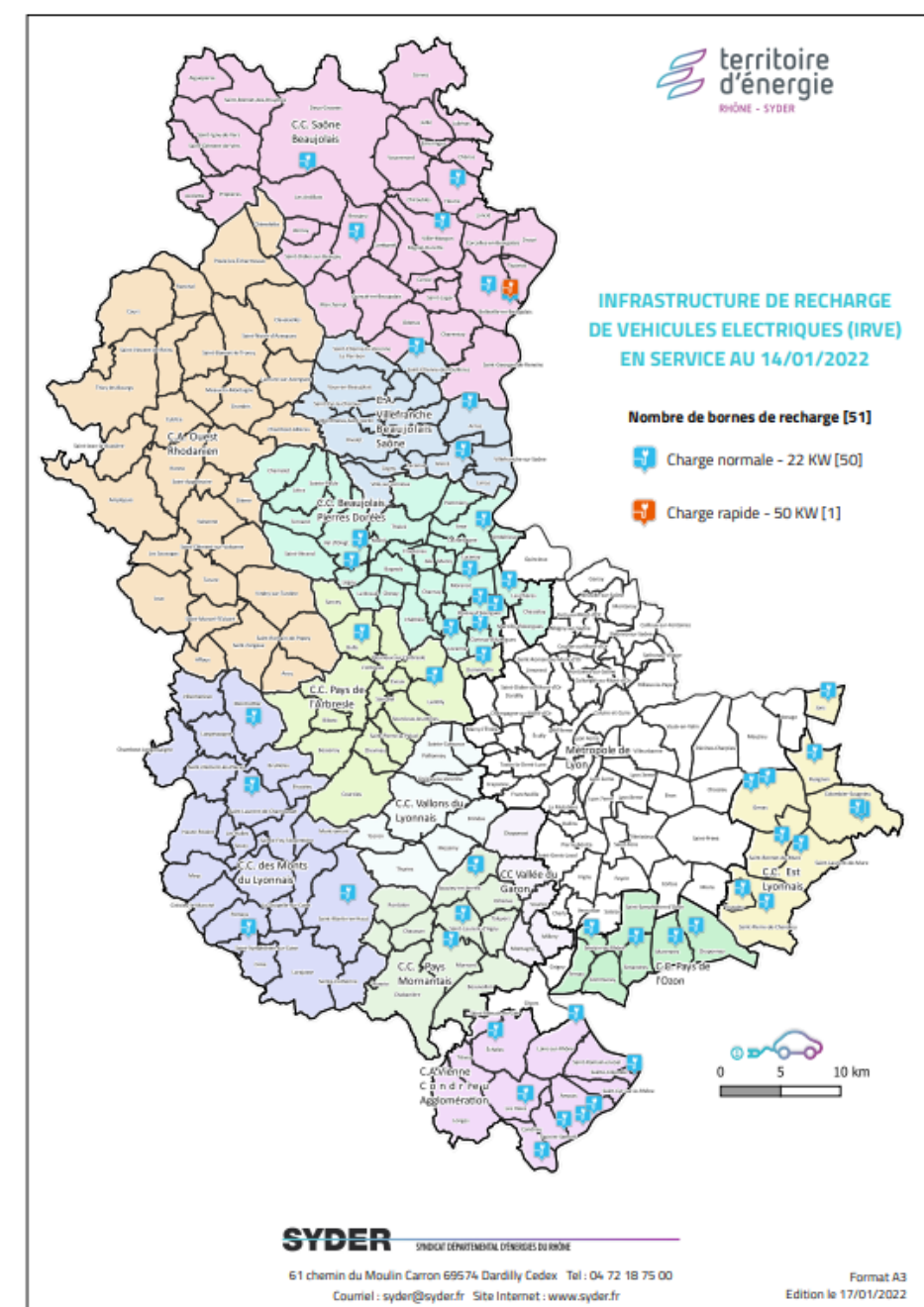
# CONTEXTE DE L'ÉTUDE SDIRVE DU SYDER 1/2

Le SYDER : syndicat de communes : 200 communes et 2 EPCI  
Prise de la compétence IRVE en 2018

A ce jour, **43 communes et 2 communautés de communes** (Est Lyonnais et Saône Beaujolais) ont transféré cette compétence au SYDER soit 86 communes

Deux EPCI ont pris cette compétence en propre et exploitent leur propre réseau : CC Vallons du Lyonnais et CA Ouest Rhodanien

**51 bornes en exploitation** dans le cadre d'un marché de réalisation, exploitation, supervision avec groupement SERPOLLET/IZIVIA jusqu'en 2025



- Déploiement de **bornes à la demande**
- Projet d'une trentaine de bornes en 2022
- Souhait des élus de construire une **stratégie de déploiement des bornes à l'échelle du département du Rhône** pour proposer un service optimum aux usagers de véhicules électriques et hybrides rechargeables
- SDIRVE travaillé **en collaboration avec les 12 EPCI**, pour une déclinaison de la stratégie à la maille de chaque EPCI
- Etat des lieux incluant le recensement des installations GNV et hydrogène pour réflexion installations multi-énergie dans le futur

- **Financeur** : Caisse des dépôts et consignation (financement à 80% pour un montant de 48 k€ HT)
- **Partenaires institutionnels : membres des COPIL et COTEC**
  - Région AURA et SYTRAL : AOM sur le département du Rhône sur les transports en commun
  - Conseil Départemental : gestionnaire des voiries
  - Ensemble des 12 EPCI du département du Rhône : AOM mobilités
  - DREAL
- **Participants des ateliers de concertation**
  - Acteurs de la mobilité électrique : IZIVIA, IONITY, ...
  - Enseignes commerciales : Carrefour ...
  - Concessionnaires automobiles : RENAULT...
  - Association des usagers : AVERE
  - ENEDIS en tant que GRD

- Attribution du marché fin juin 2021, réunion de cadrage début juillet
- Comité technique de lancement : 5 novembre 2021
- Comité de suivi politique : 10 décembre 2021
- Second comité technique : 5 janvier 2022
  - Présentation du recensement état des lieux des bornes ouvertes au public
  - Validation des hypothèses pour la modélisation des besoins (fin 2022, 2025, 2027 et 2032)
  - Présentation des ateliers de concertation

- Prochaines étapes :
  - 2 ateliers de concertation : courant février 2022 : discussion sur les besoins des usagers, des types de bornes à installer
  - Finalisation de l'évaluation des besoins en matière d'IRVE ouvertes au public
  - Evaluation des besoins de mises à niveau des bornes existantes
  - Encore plusieurs comités techniques pour avancer sur la stratégie à partir de mi-février 2022
  - Présentation en comité de pilotage à destination des élus fin février et début avril 2022